

CONFINEMENT ET MESURES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DU SPORT : **COMMUNIQUE DE LA DRJSCS**

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement a mis en place des dispositifs de soutien économique inédits pour accompagner l'économie française dans la crise. Le sport fait partie des secteurs les plus impactés. En complément des aides de droit commun, des dispositifs de sauvegarde sectoriels et un plan de relance ad hoc sont aujourd'hui mis en place pour soutenir les acteurs du sport.

De nouvelles mesures d'aides économiques d'urgence qui représentent plus de 400 millions d'euros d'aides pour le secteur sportif ont notamment été annoncées par le Président de la République le mardi 17 novembre.

Ces mesures ont été présentés à l'ensemble des acteurs du mouvement sportif par Jean-Michel Blanquer, Alain Griset et Roxana Maracineanu lors d'un webinaire qui s'est tenu le mercredi 18 novembre. Vous trouverez en pièce-jointe un communiqué de presse et la présentation de ce webinaire.

En complément de ces informations, je vous prie de trouver également en pièce-jointe une instruction ministérielle de la Direction des sports du 17 novembre 2020 qui présente, pour le champ du sport, les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Cette instruction est accompagnée de fiches interprétatives (éducateurs sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, sportifs professionnels, établissements publics et formations professionnelles) et d'un tableau des motifs de dérogations sport. Les justificatifs de déplacement associés sont intégrés. Une FAQ très largement nourrie par les interrogations du mouvement sportif y a été annexée. Ces documents ont pour vocation à fournir à chacun(e) des éléments de réponses aux différentes situations auxquelles vous pouvez être confrontés. C'est aussi, pour le mouvement sportif, un outil dans votre travail de pédagogie, et de conseil auprès de vos organes déconcentrés et de vos clubs, qui peut être également utile dans vos relations avec les pouvoirs publics territoriaux.

Je reviendrai vers vous rapidement à l'issue des annonces présidentielles attendues sur l'adaptation du confinement actuel pour le champ du sport.

Je profite de ce message pour vous souhaiter du courage dans cette période difficile. L'équipe du pôle sport de la DRJSCS se tient à votre disposition (drjscs-idf-pole@jscs.gouv.fr).

Bien à vous,

Eric QUENAULT
Directeur Régional

Tél : 01 40 77 56 41

Courriel : eric.quenault@jscs.gouv.fr

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France

6/8 rue Eugène Oudiné

CS 81360

75634 PARIS Cedex 13

Le site de la DRJSCS : <http://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/>

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers le document « Soutien économique et plan de relance du sport »](#)

[Lien vers le document « Instruction du 17 novembre 2020 »](#)